

AVIS DE CONCOURS
Pour l'accès au cycle du
Diplôme de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme
(DINAU Bac+5)
au titre de l'année universitaire 2019 - 2020

L'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (INAU) organise le concours d'accès au cycle du diplôme de l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme (DINAU) (bac+5), au titre de l'année universitaire 2019-2020. Ce concours se déroulera en trois étapes :

1^{ère} étape: INSCRIPTION SUR LE SITE WEB DE L'INAU

Conditions d'inscription: Le concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes:

- Etre de nationalité marocaine ;
- Avoir au maximum **21 ans à la date du concours (21 Juillet 2019)** ;
- Etre titulaire d'un **Baccalauréat (ou diplôme équivalent)** dans les séries suivantes: Sciences physiques, Sciences mathématiques, Sciences de la Vie et de la Terre, Sciences Agronomiques, Sciences Economiques ou Sciences Humaines.

Modalités d'inscription au concours: Les inscriptions seront ouvertes sur le site web de l'INAU www.inau.ac.ma à partir du **lundi 24 Juin 2019** jusqu'au **dimanche 07 juillet 2019 à 16h**,

2^{ème} étape : PRESELECTION

- La présélection se fera sur la base de la moyenne générale du Baccalauréat (Note du Bac régional et note du Bac National). Pour le cas des « Baccalauréats étrangers équivalent au Baccalauréat marocain », la présélection sera faite également sur la base de la moyenne générale du Baccalauréat soumise aux mêmes conditions d'accès précitées et après dépôt de dossier à l'institut dans les mêmes délais;
- **Les 5000 premiers candidats (au maximum)** sélectionnés sur la base des critères mentionnés ci-dessus, classés par ordre de mérite, seront admis à passer l'épreuve écrite.

L'affichage des résultats de la présélection aura lieu **mercredi 17 juillet 2019** dans les locaux de l'INAU et sur le site web: www.inau.ac.ma. Cet affichage tient lieu de convocation pour les candidats retenus par la présélection pour passer le concours. La convocation disponible sur le site doit être imprimée en vue de la présenter le jour du concours.

3^{ème} étape : EPREUVES ECRITE ET ORALE

- **Epreuve écrite** : aura lieu **dimanche 21 Juillet 2019 à 08h00** dans les locaux des annexes (1 et 2) de la faculté des sciences, de l'annexe Souissi de la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales Agdal, et de l'annexe de la faculté des lettres et des sciences humaines. Ces établissements se situent tous à Madinat-Al Irfane (Rabat Instituts).

Cette épreuve comprend : un texte de synthèse d'une durée de 01 heure (20 lignes maximum), et une analyse et commentaire de données statistiques et/ou de cartes et/ou de graphiques d'une durée de 01 heure.

A l'issue de l'épreuve écrite, **500 candidats** seront retenus pour passer l'épreuve orale. Les résultats de l'épreuve écrite seront affichés dans les locaux de l'INAU et sur le site du même établissement : www.inau.ac.ma **le vendredi 26 juillet 2019**.

Epreuve orale : Les candidats retenus après l'épreuve écrite, par ordre de mérite, seront convoqués pour passer l'épreuve orale **mercredi 31 juillet et jeudi 01 aout 2019 à partir de 08h** à l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme / Adresse : Avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat-Instituts.

Ces candidats doivent être munis de leur CNI.

ANNONCE DES RESULTAS

Les résultats définitifs du concours seront affichés, **vendredi 02 Aout 2019**, dans les locaux de l'INAU et sur son site web: www.inau.ac.ma.

Pour plus de renseignements, contacter la Direction des Etudes de l'INAU en composant les numéros suivants:

05 37 77 17 02 / 05 37 68 69 91